

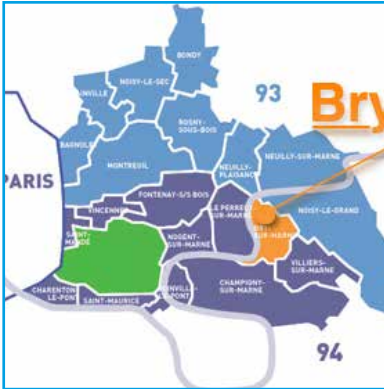
Serge GODARD

Candidat à l'investiture LREM

Élections municipales 2020

Bry-sur-Marne (Val de Marne)

BRY-SUR-MARNE



Biographie

Situation locale et politique

Le projet municipal

L'équipe

Les forces en présence

Conclusion



BIOGRAPHIE

Serge GODARD

Professionnelle :

J'ai 56 ans, né d'une famille d'agriculteurs de la Nièvre, à l'âge de 17 ans, j'ai quitté ce milieu pour intégrer une usine de métallurgie de 2 000 personnes dans laquelle j'ai exercé le métier de forgeron pendant 3 ans.

Pendant mon service militaire, les personnes que j'ai côtoyées m'ont donné envie de reprendre mes études. Tout en travaillant, j'ai suivi des cours de comptabilité qui m'ont mené jusqu'au diplôme d'expert-comptable. J'exerce ce métier depuis 30 ans.

J'ai créé un cabinet en 1991.

J'ai ensuite rejoint une équipe de 20 personnes en 1999, en qualité d'associé.

Par croissance interne et externe notre entreprise, dont je suis associé à 35 %, emploie aujourd'hui 120 personnes et nous sommes 7 associés.

Sur le plan professionnel, la structuration de mon entreprise et l'implication de mes associés, me permet d'envisager sereinement d'exercer un mandat municipal tout en gardant une activité professionnelle réduite. J'ai 2 enfants de 18 et 25 ans, ma femme, Françoise, est enseignante.

Je suis membre de plusieurs associations locales, j'apprécie le contact avec des bénévoles investis dans la gestion de structures pour l'intérêt collectif (le tennis club, l'association des chefs d'entreprises de la ville, office du tourisme).

Politique :

Sympathisant PS non militant, je n'ai jamais eu d'engagement politique avant de rejoindre le mouvement EnMarche.

Expert-comptable de formation, j'ai suivi avec intérêt les initiatives d'Emmanuel Macron, jeune ministre des finances qui a lancé et fait passer une réforme des professions libérales en expliquant qu'il fallait dépasser le clivage droite-gauche, à bout de souffle selon lui.

Mes expériences personnelles m'ont convaincu qu'il était le mieux à même de réconcilier avec lui-même notre pays traversé de nombreuses fractures.

Tout naturellement quand celui-ci a annoncé sa can-



didature aux élections présidentielles, j'ai rejoint son mouvement pour porter sa parole auprès des Bryards et en me portant volontaire pour créer, en octobre 2016, le comité Bry EnMarche.

En 2017, j'ai participé et animé les campagnes présidentielles puis législatives (j'étais membre du staff de campagne de notre candidate aux législatives).

Cette expérience m'a permis de connaître l'ensemble des acteurs de la vie politique bryarde et également les responsables des comités locaux des ville du PERREUX, CHAMPIGNY, VILLIERS et NOGENT avec qui j'ai beaucoup partagé.

Les derniers mois ont été mouvementés pour toute l'équipe de Bry EnMarche qui recueillait les désaccords et les revendications des Bryards. Ma fierté est d'avoir maintenu un comité local actif et présent sur le terrain.

“ Lors des élections européennes, j'avais à cœur de montrer la force locale de notre mouvement en présentant un maximum d'assesseurs dans les bureaux de vote. Nous avons réuni 25 pour 10 bureaux, un record dans notre ville. ”

J'ai ainsi pu montrer aux autres partis la « puissance » locale de notre mouvement qui a enregistré, grâce au travail de l'équipe, un résultat local de 32,80 %, supérieur de près de 1 % au résultat du candidat Macron au premier tour des présidentielles.



SITUATION LOCALE ET POLITIQUE À BRY-SUR-MARNE



Société Française de Production

Situation locale :

Bry est une ville de 17 000 Habitants

Le niveau de revenu moyen est sensiblement supérieur à la moyenne, a contrario le chômage et la pauvreté sont inférieurs à la moyenne.

Sur le plan économique, la ville compte 2 hôpitaux (Hôpital St Camille et HPMV), accueille le site de l'Institut National de l'Audiovisuel et de la SFP dans laquelle sont tournés des films. Le tissu de PME est dynamique, mais une zone d'activité, en périphérie de la ville, dans un quartier entouré d'habitations, pose problèmes. Le commerce est relativement en bonne santé dans la rue commerçante, mais reste fragile.

Sur le plan des mobilités, la ville dispose d'une gare RER. Dans le cadre du Grand Paris, la gare Bry Villiers Champigny tirera le développement de la ville sur sa partie haute là où sont situés les studios de cinéma et où se trouvent également des réserves foncières significatives. Il n'existe pas de réseau de mobilité douce hormis une piste en bord de Marne. Sur le plan de l'urbanisme, nous avons une ville plutôt pavillonnaire sauf sur sa partie haute. Le taux de logements sociaux est de 15 %. La ville a su maintenir le dialogue avec le préfet et accepter des constructions sur des terrains appartenant à l'Etat en périphérie de la ville pour éviter d'être « carencée ». Il est évident que la population est sensible à la « bétonisation », le sujet sera nécessairement important dans la campagne des municipales.

Dans le domaine de l'enfance, la municipalité actuelle a géré le quotidien, sans vision ni projet particulier. Il est vrai qu'elle a dû faire face à deux changements de rythme scolaire. Le PEDT (Plan d'Education Du Territoire) ne tient pas compte de l'opportunité du plan mercredi. Il n'y a pas de continuité entre les apprentissages scolaires et périscolaires. Les écoles représentent environ 30% du parc foncier de la commune.

Situation politique :

Sur le plan politique, Jean-Pierre SPILBAUER, élu divers droite, est maire depuis 2000. Il était conseiller municipal depuis 1989. Il a été réélu en 2014 avec 48 % des voix (20 % socialistes, 32 % pour un jeune LR au positionnement très à droite). Sur le plan politique, il est « Macron compatible ». Il aura 70 ans en 2020.

Maire très investi dans sa ville, il porte avec constance le projet du pôle image francilien depuis 15 ans. Le sentiment dominant dans la ville est qu'il n'a pas démerité mais qu'il est temps pour lui de passer le relais. D'autre part, il a usé son équipe municipale par une gouvernance très solitaire. Je pense qu'il ne lui sera pas aisé de reconstituer une équipe pour 2020.

Comme dit le guépard dans le film de VISCONTI « il faut que tout bouge pour que rien ne change », pourrait être la réalité du sentiment des Bryards.

Il n'a pas fait état, à l'heure où j'écris ces lignes, de ses intentions pour 2020. Ma conviction est qu'il ne prendra pas le risque d'une défaite, nous pourrons alors utiliser ses compétences, notamment sur le dossier « pôle image » dans un cadre à définir pour l'après mars 2020.



LE PROJET MUNICIPAL

Il pourrait se décliner en « vivre, grandir, travailler et vieillir à BRY » ou « plus forts ensemble ».

Le travail commencé depuis quelques mois de rencontre avec les bryards sera poursuivi dans les semaines à venir dans le cadre d'ateliers participatifs destinés à enrichir notre programme des attentes de la population.

Le vivre ensemble

Faire cohabiter nos concitoyens, leur donner le sens de l'appartenance au collectif municipal quel que soit le quartier, l'âge ou la catégorie sociale.

Par exemple :

Il existe dans notre cité une « fracture » entre le haut de Bry et le bas, plus riche et plus pavillonnaire. Nous prévoyons d'y installer une mairie annexe accueillant les services sociaux et de l'emploi. L'espace libéré dans les locaux municipaux pourra permettre d'installer un espace de coworking /start up, maison des associations....

Rapprocher les générations en fusionnant le conseil municipal des jeunes et des anciens. Créer un espace à la fois maison de retraite et logement de jeunes.

Le vivre ensemble doit inclure les communes qui nous entourent, certains équipements culturels peuvent être partagés (par ex au Perreux, la ville possède un théâtre, cinéma. Notre ville peut participer au financement du fonctionnement de ce centre en contrepartie de billets à taux préférentiels pour les habitants de la ville).

Le développement économique et durable

Le développement économique permettant la création d'emplois locaux est un facteur de développe

ment durable, par l'économie réalisée sur les transports contraints, il doit donc être encouragé.

Le projet de développement autour de l'image et du cinéma initié par le maire actuel sera poursuivi, avec le territoire, le département et la région, avec pour objectif de faire de ce bassin le pôle de l'industrie de l'image de l'Est parisien.

En lien avec les autres communes de notre Etablissement public territorial (EPT 10), nous construirons une liaison douce sans rupture reliant les communes jusqu'à Paris.

Une gouvernance plus transparente et participative de la cité

Nous mettrons en place des « conseils de quartiers » lesquels disposeront d'un budget alloué annuellement pour décider de travaux d'entretien locaux. Ces conseils de quartier seront consultés à intervalles réguliers.

De plus, nous utiliserons les moyens modernes de communication, l'application « BRY ET VOUS », pour recueillir l'avis des citoyens sur les décisions structurantes pour la vie de la cité (grands équipements, cession de biens immobiliers appartenant à la commune, déploiement des liaisons douces etc...)



CONCLUSION

Durant toutes ces années professionnelles j'ai consacré mon temps libre à m'investir au travers des divers associations citées précédemment parce que l'investissement pour l'intérêt général fait partie de mon adn et que dorénavant, fort de toutes mes expériences et compétences ainsi que celles des membres futurs de l'équipe, je souhaite m'y consacrer pleinement et les mettre à disposition de tous les BRYARDS, tout en gardant un pied dans le monde du travail.

J'ai réuni autour de moi une équipe qui dispose de compétences et d'envies dans les domaines variés de la gestion d'une municipalité. Cette équipe m'a fait l'honneur de me placer à sa tête.

Ma connaissance de la ville, la configuration sociologique et politique locale sont des atouts pour ma candidature.



C'est pour toutes ces raisons que je sollicite l'investiture de LREM aux élections municipales de Bry sur Marne pour moi et l'équipe qui m'accompagne.

je m'engage à soutenir le ou la candidate qui sera investie ou soutenue par Lrem dans le cadre des élections municipales de 2020 à Bry Sur Marne dans l'hypothèse où ma candidature ne serait pas retenue

EM!
Bry-sur
-Marne

LES 10 ENGAGEMENTS ÉTHIQUES DE L'ÉLU(E) LOCAL(E) PROGRESSISTE

Tout(e) candidat(e) investi(e) par La République En Marche au prochain scrutin municipal et tout(e) élu(e) municipal(e) s'engage à respecter les engagements suivants. Ils visent à compléter la Charte des valeurs de notre mouvement et la Charte de l'élu(e) local(e) instaurée par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015.

AVANT L'ÉLECTION

1. Représentativité des candidats

Le/la candidat(e) s'engage à former une liste paritaire (y compris dans les villes de moins de 1 000 habitants), de renouvellement et qui donne sa place à la société civile. Une attention particulière sera accordée à l'inclusion d'acteurs associatifs ou syndicaux, de personnalités aux parcours et aux compétences diversifiées, et de personnes en situation de handicap. Le/la candidat(e) s'assurera enfin que les membres de la liste n'ont pas tenu des propos ou commis des actes allant à l'encontre de la Charte des valeurs de La République En Marche.

2. Choix républicain

Au second tour de l'élection, le/la candidat(e) s'engage à prendre ses responsabilités si un risque important de victoire du Rassemblement national ou d'une formation politique non-républicaine se présente.

PENDANT L'EXERCICE DU MANDAT

3. Exemplarité

L'élu(e) s'engage à respecter pleinement l'obligation de probité et à s'interdire tout risque de conflit d'intérêt et d'abus. Par exemple, les membres de la famille au 1^{er} et 2^{ème} degré du/de la président(e) de l'exécutif (maire ou président(e) d'intercommunalité) ne pourront être recrutés dans l'administration locale pendant toute la durée de son mandat. Par ailleurs, si l'élu(e) occupe un logement social et ne respecte plus les critères d'éligibilité, il s'engage à le quitter dans les plus brefs délais.

4. Esprit d'équipe

Le mandat local doit s'exercer en jeu collectif. Dans l'équipe municipale, les délégations sont effectives et les fonctions réparties. La délibération est pleinement ouverte avant les choix. Dans la vie intercommunale, la logique de collaboration constructive doit surmonter les divergences et rassembler les communes.

5. Transparence de la vie publique

L'élu(e) s'engage à assurer la lisibilité et la transparence des décisions publiques, en particulier par une mise en ligne des décisions et des données non-confidentielles. Sont notamment concernés les décisions des instances délibératives et commissions thématiques, la rémunération des élus et leur assiduité aux réunions officielles, l'octroi de subventions, les marchés publics, ainsi que les critères d'attribution des logements sociaux et places en crèche. L'élu(e) s'engage aussi à renforcer les dispositifs d'évaluation des services publics par les usagers.

6. Engagement citoyen

L'élu(e) s'engage à favoriser l'engagement des citoyens, en travaillant non seulement pour mais aussi avec eux. En particulier, il/elle mettra en place une démocratie locale délibérative, associant notamment citoyens et corps intermédiaires à certaines décisions significatives pour la vie locale.

7. Responsabilité vis-à-vis des générations futures

L'élu(e) s'engage à faire de la transition écologique une priorité de son mandat. Il s'assurera également de la bonne gestion des comptes publics.

8. Égalité

L'élu(e) s'engage à mettre en place des politiques ambitieuses en matière d'inclusion, de lutte contre les discriminations et d'égalité entre les femmes et les hommes.

9. Laïcité

L'élu(e) s'engage à faire appliquer les principes de la laïcité au sein de la collectivité dans le strict cadre de la loi du 9 décembre 1905 et de la jurisprudence administrative établie. À cet égard, aucune religion ou conviction ne pourra être ni privilégiée, ni discriminée.

AU TERME DU MANDAT

10. Cumul des mandats dans le temps

Tout(e) maire sortant(e) d'une commune de plus de 9 000 habitants ou président(e) d'intercommunalité s'engage à ne pas réaliser plus de trois mandats identiques successifs, à compter de 2008. S'il/elle est en poste depuis 2008, l'élu(e) s'engage donc à ne pas se représenter lors du prochain scrutin local.

DATE ET LIEU

Vendredi 21 juin 2019

SIGNATURE

